



CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

Numéro 63 –février/mars 2012

CALENDRIER DES FETES :

Lors de l'établissement du calendrier des fêtes un oubli a été signalé: l'ADMR organisera sa vente de brioches le 2 juin

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS :

La commission sécurité, social et jumelage invite les enfants de Corbelin et leurs amis des villages alentours à venir apprécier le talent de jeunes musiciens corbelinois. Lors de ce spectacle musical, le public, enfants et parents, pourra écouter différents morceaux joués par divers instruments. Un goûter convivial sera servi à la fin du spectacle.

Cette soirée vous tente? Alors rendez-vous à la salle des fêtes le samedi 10 mars 2012 à 17h30. L'entrée est gratuite mais vous pourrez participer grâce à un versement libre, les bénévoles permettront de financer un futur projet en faveur des enfants corbelinois.

En coordination avec le SICTOM, **la commission environnement** prévoit un nettoyage de printemps sur la commune le 31 mars 2012.

MEDIATHEQUE LES RONDIERS :

Le 3 mars 2012, de 9 heures à 12 heures et de 14h30 à 16h30, la médiathèque vous propose un rendez-vous autour du thé. Une exposition sur le fameux breuvage sera installée à l'espace culturel Marie-Josèphe Lénault. Vous serez invités à goûter thé et biscuits qui l'accompagnent.

L'association « écoliers du monde » sera présente avec différents thés que vous pourrez éventuellement acquérir.

Deux concours, un adulte et un enfant, vous permettront de gagner de succulents coffrets.

COLIS DE FIN D'ANNEE 2011:

Comme chaque année, les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont visité nos aînés de plus de 75 ans. Au total 191 colis ont été distribués dont 19 dans 8 structures d'accueil différentes.

Rendez-vous toujours apprécié par tous.

ECOLE PUBLIQUE :

La permanence pour la vente des tickets du restaurant scolaire est modifiée : elle se fera uniquement les lundis et jeudis de 8h15 à 8h45 à partir du 27 février.

CABINET INFIRMIER :

Le cabinet de **Jacques David** et **Karine Roche** compte parmi ses collaborateurs deux nouvelles infirmières: **Marie-Pierre Chanut** et **Cécile Paillard**. Elles portent donc le nombre d'infirmiers libéraux exerçant sur la commune et ses environs à six.

Vanessa Ferront et **Angélique Poinard** sont, quant à elles, présentes depuis maintenant plus de deux ans.

Le cabinet peut ainsi assurer 7 jours sur 7, à domicile, la prise en charge globale des patients du secteur tant d'un point de vue technique (injection, prise de sang, pansement, perfusion, chimiothérapie et hospitalisation à domicile) que pour des soins dits « de nursing » tels que les toilettes et aide à la toilette.

Des soins peuvent également être dispensés au cabinet, sur rendez-vous,

tous les jours de la semaine en début d'après-midi.

Une secrétaire est présente au cabinet tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 heures à 13 heures.

Accès au cabinet: l'entrée du cabinet se fait de plein pied par la cour intérieure des Tourelles dont l'accès se situe au fond du square (passer sous le porche).

URBANISME :

Force est de constater que de plus en plus de constructions sans autorisation viennent « fleurir » le paysage corbelinois. Il est rappelé qu'il est nécessaire et obligatoire de déposer toute demande préalable d'urbanisme avant tous travaux de modification ou ravalement de façade, de rénovation de toiture, de construction nouvelle dépassant les 2m² au sol. La mairie est à votre disposition pour vous renseigner sur tous vos projets en adéquation avec notre plan local d'urbanisme. Il est toujours plus facile et plus agréable pour chacun que la municipalité joue un rôle de conseil plutôt que de tenir un rôle répressif.

CONSEIL JURIDIQUE :

Un projet de mise en place d'une permanence juridique, sous forme de conseil gratuit aux administrés, est à l'étude. Un avocat pourrait, sur rendez-vous, recevoir en mairie les Corbelinois souhaitant s'enquérir auprès d'un professionnel sur leurs bons droits en cas de litige de toute sorte.

ADMR :

Le service de soins à domicile pour les personnes âgées et handicapées.

La perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées entraîne souvent des difficultés pour assumer seules les actes essentiels de la vie courante. Leur état de santé peut être affecté par des maladies bénignes, aiguës ou de

longue durée. Afin de favoriser leur maintien à domicile, une équipe d'aides soignantes diplômées intervient pour une aide au lever, au coucher, soins d'hygiène, habillage et soins de prévention...

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante, accueillent et écoutent les personnes aidées et leur entourage et font également le lien avec les partenaires du SSIAD (médecins, infirmiers libéraux, hôpitaux, assistantes sociales, services à domicile...). Elles se chargent des démarches administratives aidées d'une secrétaire.

Les soins sont réglés par la caisse d'assurance maladie et les honoraires des infirmiers libéraux sont payés directement par le SSIAD.

Le service dispose de 43 places et intervient sur 15 communes.

L'accès au service se fait sur prescription médicale et dans la mesure de place disponible.

L'association Dauphiné-Bugey est composée de bénévoles de différentes communes, animée par son Président M. Della-Maura.

Pour tout renseignement, contacter les infirmières coordinatrices.

SSIAD Dauphiné-Bugey

11 rue des Nouveaux 38490 AOSTE

tél: 04 76 31 80 24

mail: ssiadbis@fede38.admr.org

CROIX-ROUGE FRANCAISE :

Délégation locale de Pont de Beauvoisin- Les Abrets

<http://pontdebeauvoisin.croix-rouge.fr>

Mail: dl.pontdebeauvoisin@croix-rouge.fr

La Croix-rouge en France c'est 16 000 salariés, 50 000 bénévoles, 600 établissements médico-sociaux, sanitaires et de formation, 1000 délégations locales. Plus proches de vous pour les 37 communes des cantons de Saint Geoire en Valdaine, Pont de Beauvoisin et Virieu

sur Bourbre, les bénévoles de la Croix-Rouge œuvrent avec, pour objectif, d'assister les plus nécessiteux, mais aussi d'assurer la sécurité sur les manifestations sportives et culturelles ainsi que de former la population aux gestes de premiers secours et à l'utilisation de défibrillateur.

A Pont de Beauvoisin: 34 avenue de La Folatière-04 76 32 93 85, l'action sociale

- **aide alimentaire** : mardi après-midi de 13h30 à 17h30 distribution de colis alimentaires aux plus démunis face à l'augmentation de la précarité et de l'exclusion.
- **Aide vestimentaire:** lundi après-midi et jeudi après-midi de 14h à 17h pour aider les plus fragiles à retrouver le chemin de l'autonomie, la Vesti-boutique propose, contre des sommes modiques et symboliques, des vêtements d'occasion en bon état, ainsi que des meubles, des accessoires de vaisselle, des jouets, des livres...
- **Alphabétisation** : lundi de 17h30 à 19h15.
Une personne qui éprouve des difficultés à lire, écrire, comprendre et parler le français est une personne vulnérable. La délégation locale propose des cours d'apprentissage et de perfectionnement de la langue.

Aux Abrets: 6 rue J.Jannin

04 76 32 19 11 **le secourisme**

Permanences le samedi matin de 10 heures à 12 heures.

- **Équipes de secouristes:** elles réalisent des postes de secours lors de manifestations sportives et culturelles sur votre commune. Elles sont mobilisables à la demande du préfet pour les plans rouges et les plans de secours départementaux et nationaux.

- **Formation** : différents modules sont proposés aux particuliers, associations et collectivités, par des moniteurs diplômés

- IPS (Initiation aux Premiers Secours): durée 1h30
- PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1, diplôme d'état) : durée 10 heures.
- Initiation utilisation défibrillateurs : durée 1 heure.

La Croix-Rouge Française s'emploie à prévenir et à apaiser toutes les souffrances humaines. Elle exerce sa mission dans cinq secteurs d'activité: l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la santé et l'autonomie, la formation et la solidarité internationale.

GENDARMERIE NATIONALE :

Attention: le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère vous conseille: contre les cambriolages, ayez le bon réflexe!

Le cambrioleur choisit des cibles faciles et va au plus simple. Il se renseigne sur vos habitudes, il recherche les failles de votre protection et en profite.

- Se préserver c'est entre autre:* utiliser efficacement vos équipements de protection : verrouiller les portes et fermer vos fenêtres, même pour une absence de courte durée
- ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou le pot de fleurs
- placer en lieux sûrs et éloignés des accès vos bijoux, sacs à main et clés de voitures
- ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres
- ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables
- en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert des

appels téléphoniques).

Vous êtes témoin d'un fait suspect ou victime d'un cambriolage, composez le 17 ou le 112.

Dans le cadre des opérations « tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront programmées.

NOS AMIS LES CHATS :

Si vous adoptez un chat pensez qu'il va vivre avec vous pendant un bon nombre d'années et que, lorsque l'on s'engage c'est pour s'en occuper jusqu'au bout. Halte à l'abandon!

REGARDS DE MEMOIRE :

Événement national parrainé par le Ministère de la défense, il aura lieu à Pressins du samedi 3 mai au dimanche 28 octobre 2014

Les associations locales sont invitées à participer afin d'en tirer un avantage financier. 30% des bénéfices seront reversés aux associations au prorata du nombre de ½ journées bénévoles. (le reste des bénéfices doit être gardé pour les 4 années suivantes pour lesquelles il n'y aura ni aide, ni subvention).

Les postes à pourvoir n'impliquent pas d'effort physique: garder les expositions, accueillir le public, faire les entrées du film etc...Si des bénévoles veulent aider à aménager les tranchées et les expositions en mars et avril 2014, ils seront les bienvenus et l'association sera rétribuée selon les mêmes critères.

Si une association est **intéressée par le principe** il suffit de donner une réponse avant la fin de l'année aux contacts:

Christian Bocuse: 06 01 88 19 62

mail: christian.bocuse@orange.fr

Serge Revel: 06 82 40 63 40

mail : serge.revel@wanadoo.fr

ou par courrier adressé à

Serge Revel Mairie de Pressins 38480
Ce n'est qu'en 2013 que le travail sur les emplois du temps et le nombre de bénévoles sera effectué mais il est besoin de savoir pour finir le montage du dossier.

CORBELIN ACCUEILLE :

Secrétariat à domicile: artisans, PME, professionnels, vous souhaitez vous libérer des tâches administratives, de la frappe et de la mise en page de tous documents, Nathalie PEYAUD vous propose ses services (facturation sans TVA, pas de charges sociales).

753 route d'Aoste 38490 Granieu

Tél: 06 88 45 55 79

mail: payaud.nathalie@orange.fr

Euro services T.P.:

location matériel B.T.P.

Philippe Allemand (gérant)

Z.A. La Rivoire 38630 Corbelin

tél: 04 37 05 24 58

Fax: 04 74 88 10 36

AD2P : plomberie, sanitaire, chauffage, énergies renouvelables

Daniel Perrin 84 impasse des Rivoires
38630 Corbelin

Tél:06 28 49 50 27 ou 04 74 90 09 82

mail: daniel.perrin@gmail.com

DATES A RETENIR :

samedi 24 mars à 20h30: Serge Papagalli et son équipe présente « on va tâcher moyen », pièce hilarante se passant dans nos campagnes.

Entrées sur place à partir de 19h30 : 20€

Moins de 14 ans : 15€

25 mars : passage à l'horaire d'été.